

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Subvention d'aide à la mise en œuvre du document unique

Délibération n° CA-2016-26

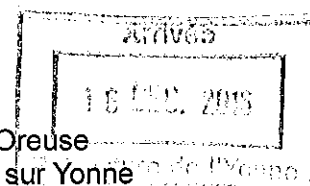
Date de convocation : 15 novembre 2016

Sous la présidence de Monsieur André VILLIERS, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

- Collège des Conseillers Départementaux

Présents :

- M. André VILLIERS, Président de l'A.T.D. 89
- Mme Michèle CROUZET, Conseillère Départementale de Thorigny sur Oreuse
- Mme Elisabeth FRASSETO, Conseillère Départementale de Villeneuve sur Yonne
- Mme Anne JÉRUSALEM, Conseillère Départementale du Tonnerrois
- M. Gérard ANDRÉ, Conseiller Départemental de Saint Florentin
- Mme Isabelle JOAQUINA, Conseillère Départementale d'Auxerre 3



Excusés :

- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes
- M. Xavier COURTOIS, Conseiller Départemental d'Avallon
- Mme Marie EVRARD, Conseillère Départementale de Migennes
- M. William LEMAIRE, Conseiller Départemental de Charny
- M. Jean-Baptiste LEMOYNE, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne
- Mme Françoise ROURE, Conseillère Départementale de Joigny
- Mme Marie-Laure CAPITAIN, Conseillère Départementale de Saint Florentin
- Mme Malika OUNES, Conseillère Départementale d'Auxerre 2
- M. Yves VECTEN, Conseiller Départemental de Vincelles

- Collège des Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Maire de Villeneuve la Guyard
- Mme Josiane BOUTIN, Maire de Chamoux
- M. Michel COURTOIS, Maire de Charny Orée de Puisaye
- M. Jean-Claude DENOS, Maire de Courson les Carrières
- Mme Marie-Claude GARNAULT, Maire de Vaudeurs
- M. Jean-Claude LEMAIRE, Représentant la Communauté de Commune du Serein
- M. Gilles SACKPEY, Maire d'Etivey
- Mme Jeannine JOUBLIN, Maire de Mailly la Ville

Excusés :

- Mme Dominique CHAPPUIT, Maire de Rosoy
- M. Roger PRIGNOT, Maire de Pourrain
- M. Philippe Gérard QUIRIN, Maire de Mailly le Château
- M. Gilles ABRY, Maire de Leugny
- M. Jean CONSEIL, Représentant la Commune de Valravillon
- M. Alain LAGARENNE, Maire de Jaulges
- M. Pierre MARREC, Maire de Saint Agnan

Vu la délibération n° CA-2015-18 de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Technique Départementale,

Vu l'article 14 des statuts qui dispose que le "Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires de l'Agence (...)",

Vu la délibération n° CA-2015-18 du 8 juillet 2015 par laquelle le Conseil d'Administration décidait d'adhérer au CDG 89,

Vu la délibération n° CA-2016-25 du 6 décembre 2016 par laquelle le Conseil d'Administration a décidé de conventionner avec le CDG 89 pour la mise en œuvre du Document Unique,

Considérant le dispositif de soutien du Fonds National de Prévention de la CNRACL,

Considérant l'aide que peut apporter le CDG 89 pour l'établissement du dossier de demande d'aide,

Le Président demande au Conseil d'Administration de l'autoriser à constituer et déposer auprès du Fonds National de Prévention, un dossier de demande d'aide.

**Le Conseil d'Administration
autorise le Président à déposer cette demande d'aide.**

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

Le Président
de l'Agence Technique Départementale

A. Villier



- Transmis au représentant de l'Etat le :